

LA VIE QUE NOUS AIMONS PARTAGER

# BARBIZON

*Village*



S'ENGAGER  
POUR BARBIZON

N°14 / BULLETIN MUNICIPAL / MARS · AVR 2023

barbizon.fr

100 ANS DU MUSÉE  
JEAN-FRANCOIS MILLET

MAISON  
DE SANTÉ

APPELS  
À PROJETS

# IN MEMORIAM

DEUX PERSONNALITÉS QUI ONT TÉMOIGNÉ D'UN ENGAGEMENT PARTICULIER POUR LE VILLAGE, VIENNENT DE NOUS QUITTER, ET POUR LESQUELLES NOUS VOUDRIONS RENDRE HOMMAGE.

## SUZANNE TARASIÈVE

Les peintres et le village de Barbizon ont perdu leur reine « Suzanne », cette personnalité intrépide et de caractère qui a tant marqué la scène de l'art, nous a quitté le 28 Décembre. Cette grande dame de l'art et de la culture s'est éteinte à Paris, à l'âge de 73 ans, après avoir lutté contre la maladie. Un hommage du monde la culture s'est exprimé à l'annonce de son décès, et ses obsèques qui furent célébrées à Barbizon le 3 janvier, ont réuni plusieurs centaines de personnes venues du Monde entier. Une personnalité qui a ouvert sa galerie à Barbizon en 1978, pour y vendre tout ce que l'avant-garde pouvait proposer, avant de regagner Paris à partir de 2008, pour y créer de nouveaux lieux d'exposition. Elle a animé culturellement notre village, avec des œuvres marquantes, des vernissages hauts en couleurs, des événements d'affluence culturelle de premier plan. Elle reste pour le village de Barbizon cette personnalité aux tenues extraordinaires, en vinyle moulant, en manteau en panthère et bottines rock'n'roll, avec une personnalité attachante, tourbillonnante et généreuse. **Elle repose au cimetière de Barbizon, nous témoignant une fois encore, de son attachement au village.**



## VALÉRY LAINE

Valéry Laine, président de Barbizon Loisirs et Sports, nous a quitté le 20 Janvier, à l'issue d'une longue maladie. C'est tout le village de Barbizon empreint d'une immense tristesse, qui a voulu manifester lors de ses obsèques à la chapelle de Barbizon, sa gratitude et sa reconnaissance. Gratitude, pour tout ce que Valéry aura apporté au village, dans l'amitié, l'engagement, l'esprit sportif, la convivialité, et tant d'autres manifestations de sa personnalité. Gratitude pour cet engagement et cette énergie à animer des projets qui participent de notre vie sociale. Reconnaissance, pour avoir animé, et parfois réanimé même, les activités sportives et conviviales de notre village. Nous gardons de manière sensible cet esprit d'entraînement et d'initiative qui le caractérisent tant. **La municipalité a voulu exprimer auprès de son épouse Corinne, et de ses enfants, Alexandre, Tymothé et Théo, l'attention et l'affection du village. Merci Valéry !**



## SOMMAIRE

**04** **LIAISONS DOUCES**  
**C'EST PARTI !**

**05** **CHANTIER ET TRAVAUX**  
**EN COURS...**

**06-07** **100 ANS LE MUSÉE**  
**JEAN-FRANCOIS MILLET**

**07** **LA SANTÉ**  
**MUNICIPALE**

**10** **LE FABLAB**

**11** **FAITES**  
**DE LA SCIENCE**

**12** **LA CRÉATION DU FONDS**  
**DE DOTATION**

**13** **APPELS**  
**À PROJETS**

**14** **DÉVELOPPER**  
**L'HOSPITALITÉ**  
**TOURISTIQUE**

**15** **BRÈVES**  
**MUNICIPALES**

**16** **ENQUÊTE(S)**

**17** **RÉTROSPECTIVE**  
**DES ÉVÉNEMENTS**

**18-19** **À VOS AGENDAS**  
**2023**

**Directeur de la publication**  
**Rédacteur en chef**

Gérard TAPONAT

**Rédacteurs**

Yves COZE  
Marcel BOETHAS  
Jean Sébastien BOUILLOT  
Sophie SEGURA  
Sébastien GREGOIRE  
Stephanie MARINO  
Ghislain DIDOT  
Jana FARHAT  
Gérard BORDEAUX  
Magalie DELLOYE  
Frédéric VIDEAU  
Alain PREVOTEAU  
Anne-Marie Meunier

**Direction artistique**  
**Mise en page / Illustrations**

Yoann DELAHAYE - [www.ydesign.fr](http://www.ydesign.fr)

**Impression**

Imprimé à BARBIZON, Imprimerie Artisanale,  
8 route Nationale 7 Barbizon 77630





## S'ENGAGER POUR BARBIZON

La cérémonie des vœux 2023 tout comme le précédent bulletin, ont pu vous présenter un certain nombre des projets qui vont marquer et animer le village durant les prochains mois, et pour certains d'entre eux, les années à venir. D'autres projets sont à venir, car ils sont les motivations et les fruits de notre engagement !

### Qu'est-ce que s'engager pour Barbizon ?

S'engager, c'est ne pas rester inactif certes, mais c'est avant tout donner et se donner dans les actions qui nous semblent nécessaires à l'intérêt général, au bien-être de notre vie de village.

Un engagement communal qui ne peut être porté par les seuls élus, les services municipaux, les bénévoles associatifs ou les professionnels du commerce. Nombre de nos engagements, de nos liens sociaux ont besoin d'être accompagnés et stimulés par d'autres engagements, notamment ceux de nos habitants. L'engagement est le lien nécessaire de notre vie commune, afin de ne pas demeurer de simples spectateurs ou des consommateurs de notre vie de village. La vitalité d'un village se mesure au degré d'engagement de ses habitants, et pas uniquement au nombre de ses habitants et de ses services.

Oui, nous avons besoin de l'engagement de chacun et chacune d'entre vous, afin d'assurer cette qualité de vie, ce bien-être qui nous est cher. Vos talents nous sont nécessaires et vos aspirations inspirent notre action.

Dans ce numéro de notre magazine municipal, il vous est proposé différents types d'engagements, ponctuels ou dans la durée, matériels ou financiers, en temps partagé... Comme le dit Antoine de Saint-Exupéry : « Une société n'existe que par ce qui est exigé des hommes, non par ce qui leur est donné ».

*Gérard TAPONAT,*

Maire de Barbizon

# LIAISONS DOUCES C'EST PARTI !

Afin de répondre aux défis écologiques à venir et notamment à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, la mobilité des personnes et des biens est en cours d'évolution. Ainsi, pour des déplacements sur des courtes distances, l'usage du vélo est de plus en plus sollicité par les usagers. Afin d'encourager cette pratique salubre pour la santé et notre environnement, de nombreuses initiatives ont été prises par les instances nationales, régionales et départementales pour améliorer ou créer des pistes cyclables sécurisées. Pour notre commune, 2 nouvelles initiatives ont été prises par l'ONF (Office National des Forêts) et la CAPF (Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau).

## CAPF

le 8 Février dernier, la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a lancé l'élaboration d'un schéma directeur pour la mise en place de pistes cyclables. Une étude préalable a été confiée au cabinet BL Evolution. Cette étude sera réalisée autour de 3 ateliers de travail :

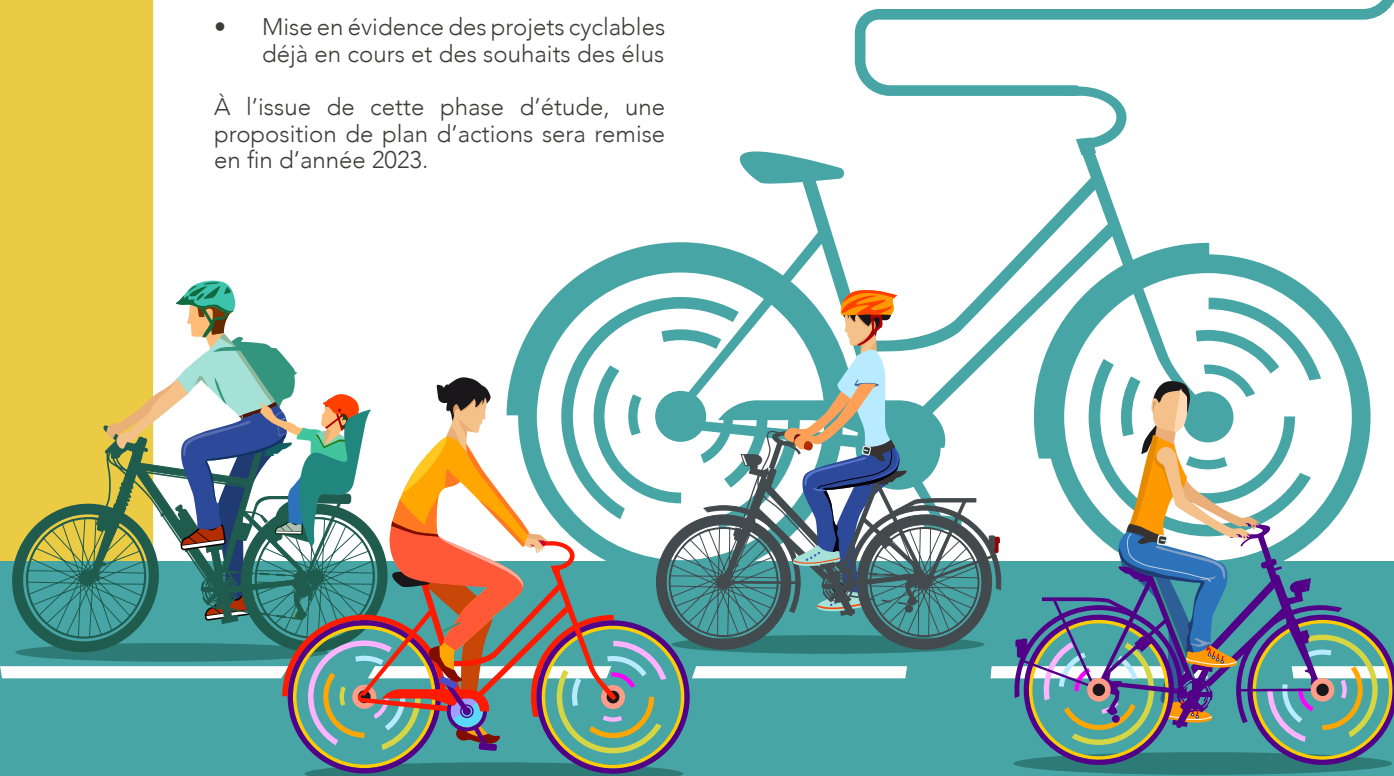
- Un travail collectif sur le diagnostic du territoire (sécurité, état du réseau cyclable existant..);
- Identification des points noirs et des discontinuités cyclables.
- Mise en évidence des projets cyclables déjà en cours et des souhaits des élus

À l'issue de cette phase d'étude, une proposition de plan d'actions sera remise en fin d'année 2023.

## ONF

En coordination avec les communes limitrophes de la forêt, l'ONF a proposé un aménagement des pistes cyclables qui empruntent tout ou partie de la forêt pour relier plusieurs communes. Pour notre commune, 2 projets ont été retenus :

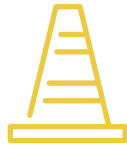
- Liaison Barbizon-Fontainebleau – à travers la forêt sur l'ancienne route FB.
- Liaison Barbizon-Chailly-en-Bière-Dammarie : Depuis le carrefour du Grand Veneur, via la route Briquet



## INFOS

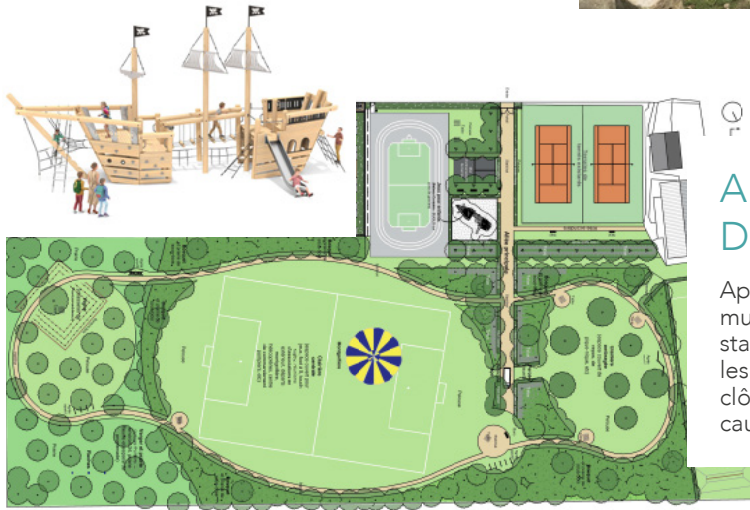
Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Mairie : Tél : 01 60 66 41 92 Email : mairie-village@barbizon.fr

# CHANTIERS ET TRAVAUX EN COURS...



## AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA MAIRIE

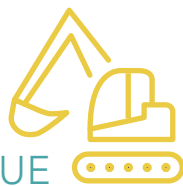
Vous l'aurez sans doute remarqué, les services techniques de la Mairie procèdent actuellement à l'aménagement du Parc de la Mairie. Cette initiative qui a démarré lors de la dernière manifestation de Parcs & Jardins concrétise les propositions émises par les habitants du village. Certains arbres malades ont malheureusement dû être abattus et seront remplacés par des sujets à haute tige dont certains parrainés par des habitants du village.



## AMÉNAGEMENT DU STADE



Après la réfection des terrains de tennis l'an dernier, la municipalité poursuit son aménagement de la zone du stade avec notamment l'installation d'une aire de jeu pour les enfants de 3 à 10 ans, ainsi que la mise en place d'une clôture pour sécuriser les lieux et éviter les dégradations causées par les sangliers.



## CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les études préliminaires pour l'aménagement / extension du Centre Technique Municipal ont commencé. Afin de mettre en conformité le bâtiment avec les normes d'hygiène et de sécurité et d'agrandir la capacité de stockage, la municipalité a entrepris une étude préalable visant également à améliorer l'esthétique de la façade du bâtiment.



# LE MUSÉE JEAN-FRANCOIS MILLET FÊTE SON CENTENAIRE

C'est un lieu unique dans le village, que celui de l'atelier de l'illustre fondateur de l'école de Barbizon, Jean-François Millet. Un lieu historique qui a gardé son charme et son ambiance, permettant ainsi de comprendre cet esprit « maison d'atelier », en regard des auberges, comme celle de la colonie d'artistes de l'auberge Ganne.

Par un jour d'orage de 1849, Jean-François Millet, Charles Jacque et leurs familles débarquent à Barbizon. Trouver un logis n'était alors guère difficile. C'est à l'emplacement de ce qui est de nos jours la terrasse de l'Angelo que Millet peut, dans une maison exigüe et pas bien confortable, réussir à caser sa famille et un espace de travail.

L'installation s'avère bien vite insuffisante, d'autant que Millet qui était l'aîné de sa fratrie, est rapidement rejoint à Barbizon par son jeune frère. En 1852, il obtient donc que Brézard, son propriétaire, lui loue la grange voisine dont il fait un atelier au prix de quelques travaux : Ouverture d'une grande fenêtre sur la rue pour recevoir la lumière du nord, cette lumière froide, chère aux peintres, et pose d'un plancher. Une gravure réalisée par le fils de Charles Jacque prouve que l'endroit n'a pratiquement pas changé.

En 1858, Alfred Sensier qui l'a suivi à Barbizon et s'y est installé dans une maison voisine, achète à Brézard maison et atelier, devenant ainsi, outre l'ami et l'agent de Millet, son propriétaire.

A la même époque, Sensier se rend acquéreur de l'espace (courette ou réduit) qui sépare l'atelier de Millet de celui de Charles Jacque. Millet pilote les travaux qui vont en faire une petite maison : une pièce en bas pour la famille et un atelier au premier étage auquel on accède par un escalier extérieur, comme c'est l'usage dans le village. Jacque et Millet étant brouillés, l'entreprise donne lieu à quelques frictions, au sujet notamment de l'utilisation commune du conduit de cheminée.



L'atelier de Millet à Barbizon photographié par Karl Bodmer.



L'atelier de Millet à Barbizon, photographie de Karl Bodmer.

Musée  
Millet

Maison et Atelier  
de  
Jean-François MILLET  
de 1864 à 1875  
Musée depuis 1923

*Découvrir ou  
redécouvrir la  
maison-atelier  
de Jean-François  
Millet, en cette  
année du  
centenaire !*

Millet est, dès lors, très heureux de disposer d'un atelier à l'abri des regards car il supportait de plus en plus mal les curieux qui, le dimanche, se postaient derrière la grande fenêtre pour le regarder travailler.

En 1864, Jacque ayant déménagé, son atelier est vendu à Martel, un cousin de Sensier, gagné par la fièvre immobilière qui s'est emparée du village. Le peintre Charles Paris en devient locataire. Un peu avant la guerre de 1870, Martel décédé, sa veuve négocie, par l'intermédiaire de Sensier, son rachat par Millet. L'arrangement prévoit que Millet en serait locataire un an ou deux avant de le racheter. Au départ de Paris, il s'y installe donc. On en est là lorsque la guerre de 1870 éclate. Les négociations reprennent après la guerre, au retour de Millet qui s'était réfugié en Normandie. Millet, comme toujours, tergiverse et demande des délais. Et meurt avant d'avoir vu les choses aboutir. A sa mort, il est donc locataire de Sensier pour la maison, l'atelier et la petite maison intermédiaire ; et locataire de la veuve Martel pour l'ancien atelier de Jacque.

Qu'a fait Sensier à la mort de Millet ? Sans doute a-t-il racheté le bâtiment à la veuve Martel. Il mourra l'année suivante alors que Marguerite, sa fille et unique héritière, n'a qu'une huitaine d'années. Elle reprendra les affaires en main dans les années 1890 et mettra fin au bail de Madame Millet. Elle veut ouvrir l'atelier au public. Elle s'attache donc à embellir ce qui fut l'atelier de Jacque : elle fait faire un plafond à caissons, supprimant pour ce faire la ferme, la poutre maîtresse de la charpente, au risque de fragiliser le bâtiment et, grâce à un staffeur qui travaillait au Château de Fontainebleau, la copie d'une cheminée Renaissance, décor assez surprenant dans ce modeste logis.

L'affaire périclita. La maison de la famille Millet tomba en ruines mais l'atelier fut sauvé grâce à Douin, un familier de Barbizon, guide de tourisme de l'agence Havas, qui le racheta en 1923 et l'agença avec l'aide de Jean-Charles Millet, le petit-fils du peintre, pour l'ouvrir au public.

Inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques en octobre 1947, il est racheté en 1950 par Francis Meunier dont la famille en est aujourd'hui toujours propriétaire.

Anne-Marie Meunier



Jean-François Millet devant sa maison de Barbizon.



L'atelier de Millet à Barbizon, © Musée Millet

# LA SANTÉ UNE PRIORITÉ MUNICIPALE... ET TERRITORIALE

## La Seine-et-Marne, un département touché par la désertification médicale

Le Président du Département, Jean-François PARIGI indiquait récemment dans la presse que la désertification médicale et le difficile accès aux soins des Seine-et-Marnais « constituent de véritables problématiques et de réels enjeux d'avenir qui ne peuvent nous laisser indifférents. Cette désertification constitue une réelle source d'inquiétudes, voire de détresse pour les Seine-et-Marnais. Elle impacte également les médecins présents sur le territoire, avec une charge de travail difficile à assumer, et nous désespère, élus, tant il en va de l'attractivité de notre territoire ».

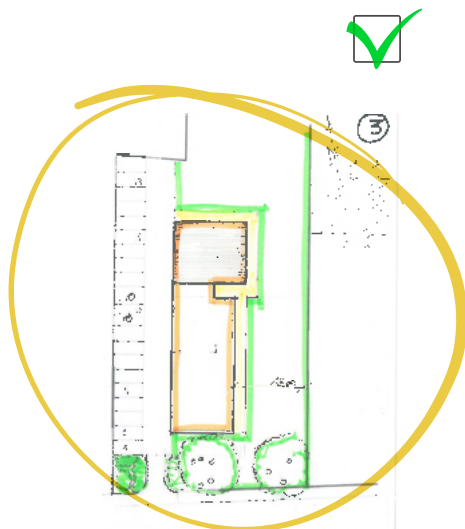
En effet, il manque près d'un millier de médecins en Seine-et-Marne et notre département est classé au 98e rang sur 101 départements en terme de présence médicale, ce que les observateurs qualifient de « désert médical ».



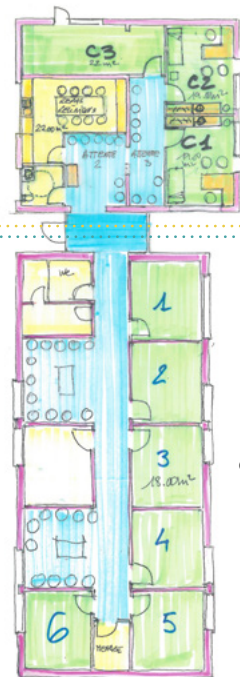
### MOBILISATION GÉNÉRALE

Le village de Barbizon compte actuellement 3 médecins généralistes qui assurent, avec un extrême dévouement et une disponibilité héroïque, le soin des habitants du village, mais également de nombreuses communes aux alentours. Grâce à la présence de l'ophtalmologie, du dentaire, de la kinésithérapie et des nombreux soins infirmiers, Barbizon dispose d'une plateforme exceptionnelle de soins.

Le départ prochain en retraite dès mi-2023 de l'un de nos médecins généralistes, et le retrait progressif des deux autres comportaient un risque de rupture de soin sur le village et le territoire immédiat. Dans ce contexte, la municipalité de Barbizon a mobilisé ses ressources, a activé ses contacts, et a investi immédiatement pour accueillir de nouveaux médecins et professionnels de santé sur le village.



Premières esquisses  
de la future Maison de Santé



Première partie  
04/09/23

Deuxième partie  
développement 2024



# NOUVELLE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE À BARBIZON

Les efforts ont porté leurs premiers fruits, puisqu'une maison de santé pluridisciplinaire ouvrira ses portes le 4 septembre prochain à Barbizon. L'objectif est d'y accueillir à terme 2 médecins généralistes et d'autres professionnels de santé (orthophoniste, infirmiers, kinésithérapeute...).

Pour ce faire, la municipalité réaménage de manière accélérée le bâtiment qui héberge actuellement la bibliothèque et le FabLab. La bibliothèque rejoindra les locaux de l'école de musique, et le FabLab l'Ecole des Mines (cf. article page x). Une première phase de travaux intérieurs du bâtiment permettra de proposer un cadre locatif immédiat pour les professionnels de santé, en attendant le réaménagement extérieur du bâtiment en 2024.

Cette nouvelle structure médicale accueillera un nouveau médecin

généraliste : le docteur Marie COURVOISIER-BERTRAND à compter du 4 septembre 2023. Originnaire de Seine-et-Marne et diplômée de l'Université Paris 13, elle a décidé de s'installer dans notre territoire avec son mari et ses 2 enfants, après avoir exercé en libéral pendant 7 ans et créé une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) à Paris. Forte de ces expériences réussies, la direction de la structure lui est confiée et elle contribue déjà activement à chaque étape de sa mise en place.



Le docteur Marie COURVOISIER-BERTRAND

## Une politique de santé globale qui combine prévention et protection

La recherche de médecin et de tout professionnel de santé n'est pas aujourd'hui suffisante. Toute installation doit s'inscrire dans un cadre politique de santé. En ce qui concerne Barbizon, notre politique est claire : Celle du bien-être, dont la santé constitue un élément fondamental. Cette santé recherchée et objectivée réclame un certain nombre d'actions diverses et complémentaires : Qualité de vie, de nourriture, de pratique physique et sportive, de préventions, de diagnostics, de veille.

## La politique de prévention, de protection, et de santé de Barbizon repose sur 10 fondamentaux :

1. La coordination et la concertation entre les professionnels de santé, les élus et les services spécialisés de la commune.
2. Le cadre de vie et l'environnement : Prévention du bruit, lutte contre la pollution de l'air, la gestion de la qualité de l'eau et l'assainissement, la protection du cadre naturel.
3. Les propositions de sensibilisations et d'information prévention-santé : conférences thématiques, ateliers, documentations ciblées...
4. Les approches pédagogiques auprès des enfants et des jeunes : règles hygiéno-diététiques, nuisances, addictions...
5. Les propositions sportives, les installations de pratiques sportives immédiates et de parcours de santé.
6. Les propositions de vie sociale, amicale et associative, de lutte contre l'isolement ou le renoncement aux soins.
7. La recherche de qualité et de traçabilité, dans la proposition alimentaire, dans la restauration et la consommation du village.
8. Les supports de transports, de logistique de proximité, s'agissant de l'offre distancielle de soins.
9. La veille et l'attention portée sur les développements technologiques, l'évolution de la prise en charge, les innovations en matière de soins.
10. Le soin et l'attention portée aux autres villages du Pays de Bière et du Pays de Fontainebleau dans l'accueil et l'accès aux soins.

# LE FABLAB

Le FabLab Moebius est situé actuellement à Barbizon près de la bibliothèque municipale, ouvre ses portes à tous et toutes, simples passionnés de technologie, désireux d'apprendre à fabriquer des objets par soi-même ou pour développer ses compétences. Avis donc à tous les esprits curieux.

À tous et toutes, simples passionnés de technologie, désireux d'apprendre à fabriquer des objets par soi-même ou pour développer ses compétences. Avis donc à tous les esprits curieux.

Tout d'abord qu'est-ce qu'un FabLab ? C'est un atelier de fabrication, un espace ouvert, disposant de tout le matériel mis à la disposition des adhérents pour la réalisation de leurs projets. Ce sont aussi des cours collectifs de quelques heures, pour apprendre par exemple à programmer, à comprendre les bases de l'électronique, savoir piloter une imprimante 3d, une découpe laser ou encore une fraiseuse à commande numérique, ou apprendre à fabriquer des prototypes en carton. Ce sont enfin des projets collaboratifs qui nous ont permis jusqu'ici de concevoir des petits robots imprimés en 3d, une rétro-console à l'image des machines que nous trouvons dans les années 80 dans les cafés et salles de jeux, jusqu'à créer nos propres outils, comme par exemple une scie et toupie sous table qui vient augmenter notre parc de machines au FabLab.

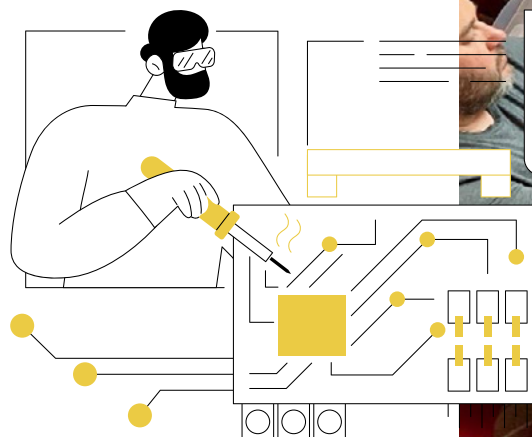
Le principe : Un abonnement annuel au tarif très accessible vous donnant accès à tout ce matériel, puis des cours à la carte les samedis après-midi sur les sujets qui vous intéressent. Chacun peut ensuite décider de participer à des projets collectifs, participer à des cours ou bien partager son propre savoir avec les autres dans un esprit d'entraide et de convivialité. Il est aussi possible pour les plus autonomes de ne venir que pour leurs projets personnels et simplement exploiter le matériel disponible sur place.

Tous les samedis après-midi vous êtes les bienvenus pour venir visiter les lieux aux horaires d'ouverture habituels.

Comme le fablab est en perpétuelle évolution, nous recherchons activement de nouveaux profils féminins comme masculins, intéressés à développer d'autres activités comme la broderie numérique, des ateliers couture, ou tout ce qui est de l'ordre de la fabrication, de la créativité, du travail manuel, artistique ou

intellectuel. Notre seule limite c'est votre imagination.

Venez nous découvrir lors de votre prochaine balade dans les rues de Barbizon, nous serons heureux de vous accueillir et de vous présenter toutes nos activités. Vous nous trouverez au 8 rue Théodore Rousseau, à côté de la bibliothèque, et c'est ouvert tous les samedis de 14h à 18h. Les inscriptions sont ouvertes toute l'année, et valent pour la période de septembre à août de l'année suivante.



## INFOS

Notre site internet vous présentera plus en détail nos activités ainsi que notre agenda sur les cours et événements que nous organisons

[www.fablab-moebius.org](http://www.fablab-moebius.org)

# FAITES DE LA SCIENCE

Près de 300 jeunes lycéens se sont retrouvés les 14 et 17 Février 2023 à l'Espace Culturel Marc Jacquet de Barbizon pour assister à des conférences et des échanges sur la science, ses réflexions et ses implications. Durant ces 2 journées, les conférences se sont succédées, coordonnées par le CNRS, le Lycée international François 1<sup>o</sup> et le Fablab Moebius (cf. article page 10).



Le programme de la session du mardi 14 février était consacré au verre sous ses différentes facettes, dans ces applications mécaniques, technologiques, ainsi que dans son recours dans le cadre du développement durable

La session de la journée du 17 Février avait pour thème celui de l'arbre (et de la forêt). Une approche écophysiologique, des réflexions sur les questions de l'écologie forestière, dans le recours au bois comme matériau, dans un contexte de transition énergétique. Enfin, les participants ont pu s'intéresser aux micro-organismes de l'écosystème forestier.

**Barbizon est prêt pour l'édition 2024 !**



*L'Equipe organisatrice et les conférenciers réunis pour "Faites de la Science"*



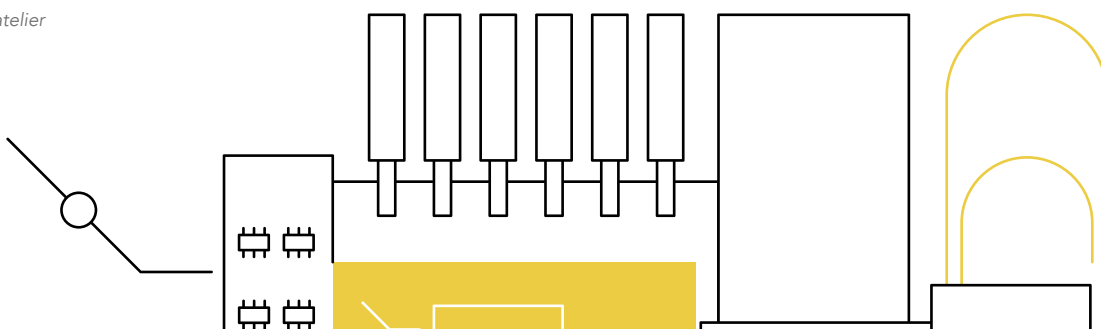
*l'atelier*



*Quelques réalisations du Fablab*



*La salle Marc Jacquet avait fait le plein pour accueillir tous les élèves et les participants à ces deux jours de conférence.*



# LA CRÉATION DU FONDS DE DOTATION POUR BARBIZON

La municipalité de Barbizon crée un fonds de dotation, afin de conduire un certain nombre de travaux de réfection et d'embellissement d'équipements collectifs de la commune. Un fonds de dotation est un organisme de mécénat, destiné à collecter des dons pour aider un autre organisme, à but non lucratif, une opération sans bénéfice financier, à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général. La création d'un fonds

de dotation s'inscrit dans une démarche administrative simplifiée, créée par une ou plusieurs personnes physiques ou morales, de droit privé (entreprise, particulier) ou de droit public sur simple déclaration en préfecture, assortie du dépôt de ses statuts.

Ce fonds de dotation est un outil de financement au service de la philanthropie et du mécénat, grâce à

la capitalisation des dons qu'il reçoit. Pour Barbizon, ce mécénat concerne les projets de réaménagement des rues Ménard et des Charmettes, mais également des projets plus lourds comme la Maison Pluridisciplinaire de Santé, l'agrandissement de l'Espace Culturel Marc Jacquet ou la création de la Basaventure.

## Comment cela fonctionne ?

La municipalité de Barbizon verse 15 000 € de montant minimum pour la dotation initiale du fonds. Les particuliers et les entreprises sont invitées à abonder ce fonds en termes de dotations. Les revenus du fonds de dotation servent ainsi à la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général du village.



## Le régime fiscal des fonds de dotation

Le fonds de dotation profite d'un dispositif fiscal favorable :

- Pour les professionnels, les dotations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés égale à 60 % du montant des dons dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.
- Pour les particuliers, les dotations ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Par ailleurs, les dons et legs sont exonérés de droits de mutation.

## Fonctionnement

Le fonds de dotation est administré par un conseil d'administration qui comprend au moins 3 membres, nommés en Conseil Municipal en ce qui concerne Barbizon. Les statuts fixent la composition et les conditions de nomination et de renouvellement du conseil d'administration. Le fonds publie dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice ses comptes annuels. Il nomme au moins un commissaire aux comptes et un suppléant, lorsque le montant total de ses ressources dépasse 10 000 € en fin d'exercice.



ÊTES-VOUS PRÊTS À VOUS ENGAGER À NOS CÔTÉS ?



**INFOS** Document de participation au fonds de dotation, disponible en mairie : [mairie-village@barbizon.fr](mailto:mairie-village@barbizon.fr)

# APPELS À PROJETS

À l'échelle d'une commune comme Barbizon, et par déclinaison des autres échelons départementaux, régionaux et nationaux, les défis sont nombreux. En ce qui concerne Barbizon, nous ne relèverons la plupart d'entre eux que dans une collaboration publique et privée, dans un engagement citoyen aux côtés des services compétents. Voici une liste de projets pour lesquels nous sollicitons vos idées, vos propositions, votre intérêt et peut-être votre engagement.

## PROJETS



Ouverture d'une librairie  
salon littéraire et papeterie artisanale



Ouverture d'une activité  
artisanale de bois  
(Bois du Mée)



Ouverture d'un service de  
blanchisserie écologique,  
de proximité



Ouverture d'un magasin  
de recyclage et petites réparations



Recyclage  
des cartons et emballages



Recyclage  
des cagettes en bois



Etude sur des récipient  
en verre réutilisables



Etude sur des sacs en chanvre,  
réalisés sur le territoire



Recyclage  
des déchets végétaux



**INFOS** Mairie de Barbizon Tél. 01 60 66 41 92 Mail : [mairie-village@barbizon.fr](mailto:mairie-village@barbizon.fr)

# BARBIZON : DÉVELOPPER L'HOSPITALITÉ TOURISTIQUE

Vous avez entre 18 et 25 ans, et vous voulez vivre une expérience épanouissante, enrichissante, mais également au service des autres, des projets d'intérêt général du village de Mai à Octobre 2023 à Barbizon.



## AMBASSADE CULTURELLE

La commune de Barbizon, renommée mondiale pour son école de peinture pré-impressionniste, mais également par le massif forestier qui la borde, s'inscrit dans un projet de redynamisation du village, sur le plan économique, culturel, social, associatif et touristique. La fréquentation francilienne, provinciale et européenne souhaite davantage s'immerger dans ce milieu, et vivre une expérience. Cette dimension expérientielle va se développer durant la saison 2023, avec la mise en place d'une équipe de 3 jeunes en Service Civique dans une véritable ambassade culturelle.

## APPEL À CANDIDATURE COMME AMBASSADEUR ET AMBASSADRICE DU VILLAGE DE BARBIZON

Afin de renforcer l'impact touristique de Barbizon, un point central du village, un lieu de contact et de rencontre comme une ambassade culturelle, est créé et animée afin d'accueillir, d'orienter et de guider les visiteurs et touristes vers ce que l'on peut vivre, faire et pratiquer comme activité à Barbizon durant la saison touristique. Ce lieu – au 41 Grande Rue -, se veut complémentaire de l'office du tourisme, ainsi que des musées s'agissant de la culture, ou des hôtels et commerces concernant les services. Dans ce projet, la municipalité recrute 3 jeunes en service civique pour animer cette ambassade culturelle.



## VOTRE MISSION

Si vous êtes intéressé (e) par le développement de la communication, la relation directe, la coordination des différentes propositions publiques et privées, du tourisme partenarial. Assurer une qualité d'accueil, d'hospitalité des publics qui fréquentent le village. Contribuer et participer à l'élaboration d'une saison dans la complémentarité des offres et prestations : l'hébergement, la restauration, l'équitation grand public, l'aérostat, le vélo, l'escalade, les ateliers... Animer un lieu, avec son histoire, sa culture, sa nature, son rayonnement international. Participer aux conditions d'accueil en lien avec les services municipaux.

**Conditions :** 35h par semaine du mercredi au dimanche – Indemnisation Etat/Mairie : 611€/mois.

 **INFOS** Mairie de Barbizon Tél. 01 60 66 41 92 Mail : [mairie-village@barbizon.fr](mailto:mairie-village@barbizon.fr)

# BRÈVES MUNICIPALES

## DESTRUCTION DES NUISIBLES



Elles vivent en colonie sur les pins ou les chênes et se déplacent en file indienne, y compris sur le sol. Ces dernières années, elles se sont beaucoup développées dans le village et notamment sur les Pins. Elles sont principalement actives pendant la période de Janvier à Avril pour les chenilles processionnaires du pin.

Très irritants, leurs poils peuvent provoquer des symptômes parfois graves chez l'Homme et certains animaux et en particuliers les chiens qui ont tendance à vouloir les attraper : Rougeurs, démangeaisons, difficultés à respirer, larmolement...

Nul besoin d'être en contact direct avec la chenille pour présenter des symptômes. Ses poils se détachent facilement et sont transportés par le vent.

### Comment se protéger ?

N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés. A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis. En balade dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) : Portez des vêtements longs, Evitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de la promenade.

### Comment s'en débarrasser ?

Selon l'article D1338-2 du code de la santé publique ( DSP ) portant sur la lutte contre les espèces nuisibles à la santé humaine.

- Gestion et entretien de tous les espaces où se développent ces espèces
- Destruction de ces espèces dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et leur prolifération.

Ainsi il appartient à chaque propriétaire,

association, administration de prendre les mesures nécessaires pour éradiquer ces espèces.

Les méthodes les plus efficaces consistent à brûler et aspirer les chenilles et leurs nids, de préférence tôt dans la saison. Les mésanges étant un prédateur naturel de ces chenilles, il est également recommandé de mettre en place des nichoirs a mésanges a proximité des arbres. Le dépôt de marc de café au pied des arbres est également un répulsif à ces nuisibles. Pour des traitement curatif, il est possible d'utiliser du bacille de Thuringe – un insecticide Bio ou l'installation d'un collier – piège à chenilles, autour du tronc de l'arbre, ce qui permet de piéger les chenilles lors de leur descente le long de l'arbre.

## DISTRIBUTION COMPOSTEURS

La réduction et le recyclage des déchets sont un des nombreux objectifs pour la préservation de notre envi-

ronnement. En ce qui concernent les déchets « verts », le SMICTOM les recueillent toutes les 2 semaines dans les bacs « Marrons ». Le SMICTOM propose également aux personnes qui souhaitent les recycler, des composteurs à des coûts attractifs. Prochainement, la législation relatives à l'élimination des déchets alimentaires va également évoluer et le recyclage en local encouragé.



Afin d'encourager les personnes qui souhaitent participer à cet effort collectif, la municipalité va commander auprès du Smictom des composteurs individuels que nous proposons gratuitement, et qui seront distribués lors de la prochaine manifestation Parcs & Jardins prévue fin Avril. Deux modèles seront proposés : 400 litres et 800 litres

**Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter la Mairie en précisant le modèle souhaité.**

## PLANNING BALAYAGE DES RUES



Depuis plusieurs mois, les services de la commune procèdent toutes les semaines au balayage des rues. Afin d'assurer un service de qualité, il est demandé à chaque habitant de ne pas garer sa voiture dans la rue lors du passage de la balayage.

A cette fin, vous trouverez ci-après le planning prévisionnel de balayage des rues du village. Ce planning peut évoluer en fonction des saisons et des priorités des services communaux.

<b>Lundi</b>	Toutes les semaines	Rue Grande, Chemin de la Messe, Rue Diaz , Rue Jean François Millet, Rue Théodore Rousseau
<b>Mardi</b>	Semaine 1	Rue du 23 Août, Avenue du Général de Gaulle
	Semaine 2	Rue Belle Marie, Rue J-B Gassies, Rue des Charmettes, Rue Plante Robot
	Semaine 3	Rue de Fleury, Rue du Couvent, Allée des Vignes, Rue Ernest Revillon
	Semaine 4	Rue Charles Jacque, Rue Jules Bourdois, Chemin du Poirier,
<b>Mercredi</b>	Semaine 1	Rue Ménard, Rue Antoine Barye
	Semaine 2	Rue Louis Renault, Rue du Puits du Cormier
	Semaine 3	Rue Champ Gauthier, Rue Grand Cléau, Rue André Billy, Rue Galtier-Boissière
	Semaine 4	Rue Gabriel Soailles, Place Miss Groomough, Avenue de la Charbonnière, Allée des bleuets, Allée des Acacias

# ENQUÊTE(S)

## Enquête publique sur un projet d'aire de stationnement municipal

Lors de sa délibération, du 24 septembre 2021, le Conseil Municipal de Barbizon a considéré l'intérêt général que représentent les parcelles AR 186 et AR 187 de la commune afin de disposer d'une aire de stationnement à cet endroit particulier de son territoire communal. Il résulte de cette décision prise à la majorité, la sollicitation d'une déclaration d'utilité publique, comme première étape de la phase administrative d'une procédure d'expropriation. Une procédure qui se situe au cœur des problématiques du développement économique et touristique de l'aménagement de l'espace territorial de la commune de Barbizon.

Une enquête publique conjointe à la déclaration d'utilité publique des travaux et acquisitions foncières, ainsi que la cessibilité des parcelles nécessaires à la réalisation du projet d'aire de stationnement sur la commune de Barbizon va s'ouvrir.



**La Présidente du tribunal administratif de Melun, en date du 21 février, a procédé à la désignation du commissaire enquêteur, Monsieur Francis Annic, qui tiendra 3 permanences en mairie :**

- Lundi 3 avril de 15h à 18h / Mardi 11 avril de 9h à 12h / Samedi 15 avril de 9h à 12h
- Le dossier relatif à ce projet est disponible et consultable en mairie



## Enquête de besoins pour les personnes isolées



Dans le cadre du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) la municipalité envisage d'étendre ses services aux personnes isolées et qui ont besoin d'assistance ou de compagnie.

Les services proposés par le C.C.A.S ne devront pas concurrencer des services offerts contre rémunération par des sociétés ou associations d'aide à domicile. Elles devront être complémentaires et proposées à titre gracieux.

### Parmi les services envisagés :

- Visites de courtoisie pour rompre la solitude
- Petits travaux ménagers et de bricolage
- Aide et assistance à l'utilisation du numérique
- Aide et assistance pour les démarches administratives
- Livraison de repas ou de courses à domicile
- Promenade des animaux de compagnie

### INFOS

Si vous êtes concerné(e) et intéressé(e) par cette proposition, veuillez contacter le C.C.A.S à la Mairie par Tel : 01 60 66 41 92 ou par Mail : [Mairie-Village@barbizon.fr](mailto:Mairie-Village@barbizon.fr)



# RÉTROSPECTIVE DES ÉVÉNEMENTS

## 7 JANVIER CÉRÉMONIE DES VOEUX 2023



Une affluence record et une joie partagée de se retrouver pour la première fois depuis le début du mandat, et se dire ce que l'on entend régulièrement chez nombre de nos visiteurs : Ici, on est bien ! En présence des personnalités politiques et des représentants des services de l'Etat, le Maire a rappelé les lignes forces de l'action municipale et présenté les panneaux des principaux sujets, chantiers publics et privés à venir pour 2023.

## 14 JANVIER REPAS DES AINÉS



Nos aînés étaient rassemblés le 14 Janvier dernier à l'espace culturel Marc Jacquet pour célébrer la nouvelle année et partager un beau moment de convivialité. Un repas gastronomique préparé par le restaurant du Bas-Bréau a été servi avec un service de qualité, dans une ambiance musicale. Les danseurs étaient nombreux à s'élancer sur la piste dans une ambiance festive. Un événement que l'on attend chaque année pour partager l'amitié et le plaisir d'être ensemble.

## 21 JANVIER SCHUBERTIADE



Un grand moment de musique et d'émotions ce 21 janvier, avec cinq musiciens amis de longue date qui nous a ravi dans un ensemble de musique de chambre proposant un concert de pièces de Frantz Schubert, communément baptisé Schubertiade, terme apparu en 1820, soirées lors desquelles, le compositeur réunissait des musiciens pour interpréter ses nouvelles compositions. Entre autres pièces de cette soirée, un extrait du Trio en mi b M opus 100 D 929, illustrant le film Barry Lyndon ainsi que le célèbre quintet de « La Truite ». Véronique ROUX, pianiste ; Jeanne Marie CONQUER, violon solo ; Jacques BORSARELLO, alto ; Philippe BARY, violoncelle et Renaud BARY, contrebassiste ont enthousiasmé un auditoire conquis, qui a prolongé le concert avec les artistes autour d'un verre.

## JANVIER MOIS POLAIRE



Notre première manifestation du mois polaire à Barbizon a rencontré un vif succès, puisque chacune des 3 conférences a fait salle pleine. Une passion Arctique et Antarctique qui a comblé les petits et les grands. Des images magnifiques, des témoignages à vif, des films, des livres...et plein de questions à nos conférenciers : Nicolas Dubreuil et Rémi Marion. Ils ont été, entre deux expéditions, durant ce mois de Janvier, les ambassadeurs polaires à Barbizon.

## 28 JANVIER LES 4 COPAINS « ENCORE »



La salle était pleine et nous avons dû refuser du monde, pour applaudir un concert exceptionnel des 4 Copains : Herbert LEONARD, Bernard SAUVAT, Georges CHELON et Pascal DANIEL. Ils sont d'ici, ils se connaissent depuis longtemps et ils sont restés de vrais copains au fil du temps ! Le public a repris en chœur tous les tubes qui ont fait leur succès d'hier et d'aujourd'hui. Une soirée inoubliable au cours de laquelle le talent, l'émotion et l'amitié étaient au rendez-vous.

## 11 FÉVRIER PARIS GADJO CLUB



Pour la première fois à Barbizon et à l'initiative de l'association l'Antirouille, nous avons pu assister à un concert exceptionnel du GADJO Club Paris. Cette formation qui marie la musique brésilienne et le Swing gitan nous a enchanté par ses mélodies et la performance de ses musiciens : Pierre Louis CAS (Dit « Pilou », Christophe DAVOT (Lead Guitar), Stan LAFERRIERE (Guitare), Eric FOURNIER (Guitare), Laurent VANINEE (Contrebasse), et la chanteuse Hélène VARGO. Une soirée inoubliable !

# À VOS AGENDAS 2023



Sam.  
25  
Mars

## CONCERT TRIO SALTIEL

**Samedi 25 mars 2023 à 20h30** à l'espace culturel Marc Jacquet. Laurence Satiel, Damien Nedonchelle et Benoît Dunoyer de Segonzac, interpréteront pour nous les grands compositeurs des comédies musicales du 20<sup>e</sup> siècle : Gershwin, Rodgers & Hammerstein, Loewe & Lerner ; Sondheim, Bernstein et Michel Legrand.

Sam.  
08  
Avril

## EXPOSITION PICASSO, 50 ANS DÉJÀ

Il y a cinquante disparaissait Pablo Picasso, plus précisément le 08 avril 1973. Son œuvre a marqué pour toujours l'histoire de la peinture et celle de l'art en général. Son influence est, et sera pour longtemps encore, décisive pour de nombreux artistes comme en témoignerait l'exposition. Barbizon est lié à l'histoire de la peinture, bien sûr par « l'École » qui porte son nom depuis le dix-neuvième siècle, mais aussi par la dynamique qui l'anime en ce domaine. 53 artistes viennent rendre hommage à Pablo Picasso qui séjourna à Barbizon. Ainsi, peintres, photographes, artistes numériques ou issus du street-art : tous investiront l'Espace Culturel Marc Jacquet, transformé en un véritable musée gratuit. **Du 8 Avril au 10 Juin 2023, de 10h à 12h et de 14h00 à 18h. Tous les jours sauf le mardi. Entrée libre.**



Sam.  
29  
Avril

## EXPOSITION BARBIZON, FÊTE DES PARCS & JARDINS

**Barbizon, fête des parcs & jardins** revient pour sa seconde édition. Après le succès rencontré en 2022, la Grande Rue, le parc de la mairie, le musée-atelier Théodore Rousseau, le parc des Bosquets, le Cercle Laure Henry, partageront du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai cet univers des jardins, des plantes et des arbres, du recyclage. Le thème de cette année est « re-végétalisons-nous ». Différentes conférences, des ateliers, une librairie viendront compléter cette manifestation. **Du 29 Avril au 1<sup>er</sup> Mai, de 10h à 19h : entrée libre.**

Dim.  
14  
Mai

## CONCERT RUE DES LIVRES

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, les livres envahissent la grande rue : c'est « rue des livres ». Le dimanche 14 mai 2023, libraires, bouquinistes et amoureux de vieux papiers viennent partager leur passion, nourrir leurs échanges et prendre le temps de feuilleter quelques pages. **Dimanche 14 mai de 10h à 19h Grande Rue (fermée à la circulation automobile à partir de 13h).**





Vend.  
**09**  
Juin

## CONCERT DINER EN BLANC

Notre traditionnel Dîner en blanc aura lieu cette année le **vendredi 9 juin 2023 à partir de 19h dans le parc de la mairie**. Le principe reste simple venir vêtu de blanc, apporter un plat ou une bouteille à partager et le nécessaire pour pique-niquer autour de tables festives de rencontres partagées.

Vend.  
**16**  
Juin

## CONCERT BARBIZON JAZZ INN

Un programme exceptionnel pour l'édition 2023 de **Barbizon Jazz Inn**. Le vendredi 16 juin, dans le parc de la mairie, nous vivrons deux concerts. Le premier à 20h, avec la découverte de notre formation « coup de cœur » qui cette année est composée d'un groupe de musiciens expérimentés qui décident de créer récemment leur propre groupe : c'est le trio Guillet- Pouliquen-Loriaut. En seconde partie de soirée, à 21h30, c'est Vincent Bucher & Co qui enchantera notre soirée.

Le lendemain, **samedi 17 Juin 2023, à 21h, à l'Espace Culturel Marc Jacquet**, le concert exceptionnel de Kyle Eastwood qui vient nous partager Eastwood by Eastwood, où il interprète avec son groupe, comme un hommage, les œuvres de son père, acteur et réalisateur de films. Certaines musiques de ces récents films ont d'ailleurs été écrites par Kyle lui-même. (affiche)

**Concert de Kyle Eastwood** : prix des billets : Adultes 30€ ; Enfants 15€ (gratuit pour les enfants disposant du passeport culturel)



Vend.  
**23**  
Juin

## SPECTACLE ELISABETH BUFFET

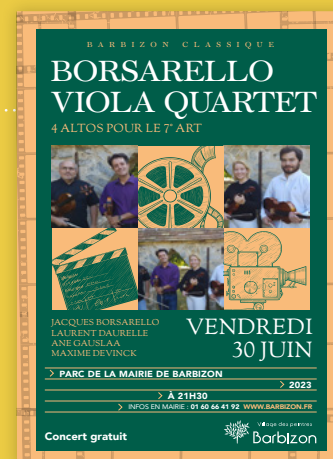
Le Comité des Fêtes a invité l'humoriste Elisabeth Buffet pour son spectacle « mes histoires de cœur » le **vendredi 23 Juin 2023 à 20h30 à l'Espace Culturel Marc Jacquet**. prix des billets : Adultes 30€ ; Enfants 15€ (gratuit pour les enfants disposant du passeport culturel)

Vend.  
**30**  
Juin

## CONCERT BORSARELLO VIOLA QUARTET & CINÉMA

Vendredi 30 juin à 21h30, dans le parc de la mairie de Barbizon, nous clôturerons notre saison artistique et musicale avec le Borsarello Viola Quartet qui réunira 4 Alto : Jacques Borsarello, Laurent Daurelle, Ane Gauslaa et Maxime Devinck nous interpréterons des extraits de films, dont les images seront portées sur grand écran. (affiche)

A l'issue du concert une projection en plein air sera proposée avec le film *L'affaire Stavisky*, d'Alain Resnais. Un moment cinématographique. Inoubliable. **Entrée libre**.



# LE MUSÉE DE LA MAISON ATELIER DE JEAN-FRANÇOIS MILLET FÊTE SON CENTENAIRE (1923-2023)

Un mouvement pictural majeur est né ici, dans cet humble atelier, d'une bien humble personne : Jean-François MILLET. De ce modeste atelier, protégé et partagé au public depuis 1923, un surgissement et une interprétation personaliste s'est développé. Rien d'extraordinaire au sens où on l'entend aujourd'hui, mais une Ecole de Barbizon unique, parce tout en partageant le même type d'atelier, elle a réclamé de ses artistes, une expression qui leur est propre dans le plus grand atelier que sont la forêt, la plaine.



Maison-atelier de Jean-François Millet. Dessin d'après nature de F. Noël, publiée dans "l'Univers illustre" du 19 avril 1884.



Mairie de Barbizon 13 Grande rue 77630 Barbizon | Tél : 01 60 66 41 92 | Mail : mairie-village@barbizon.fr

Horaires : le lundi de 14h00 à 18h00 du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

[www.barbizon.fr](http://www.barbizon.fr)